



DEPARTEMENT de MAINE-et-LOIRE

CONVOCAATION

Suite à la démission de M. Marc GOUA de ses fonctions de Maire et de Conseiller municipal, j'ai l'honneur de vous faire savoir que la séance d'élection du nouveau Maire et des nouveaux Adjointes se tiendra, à l'Hôtel de ville, place Olivier Thuau à Trélazé, **samedi 8 janvier 2022 à 9h00.**

TRELAZE, le 2 janvier 2022



Le 1^{er} adjoint,
Lamine NAHAM

N° du dossier	Objet	Rapporteur
1	Election du Maire	Le Doyen d'Age
2	Conseil municipal - Détermination du nombre d'adjoints (délibération n°1)	Monsieur le Maire
3	Election des adjoints	Monsieur le Maire
4	Conseil municipal - Délégations du Conseil municipal au Maire (délibération n°2)	Monsieur le Maire
5	Culture - Ecole de musique intercommunale Henri Dutilleux – désignation des représentants du Conseil municipal de Trélazé – modification (délibération n°3)	Monsieur le Maire
6	Arena Loire – Désignation des membres du Conseil d'administration de l'Arena Loire Trélazé – modification (délibération n°4)	Monsieur le Maire